



Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE

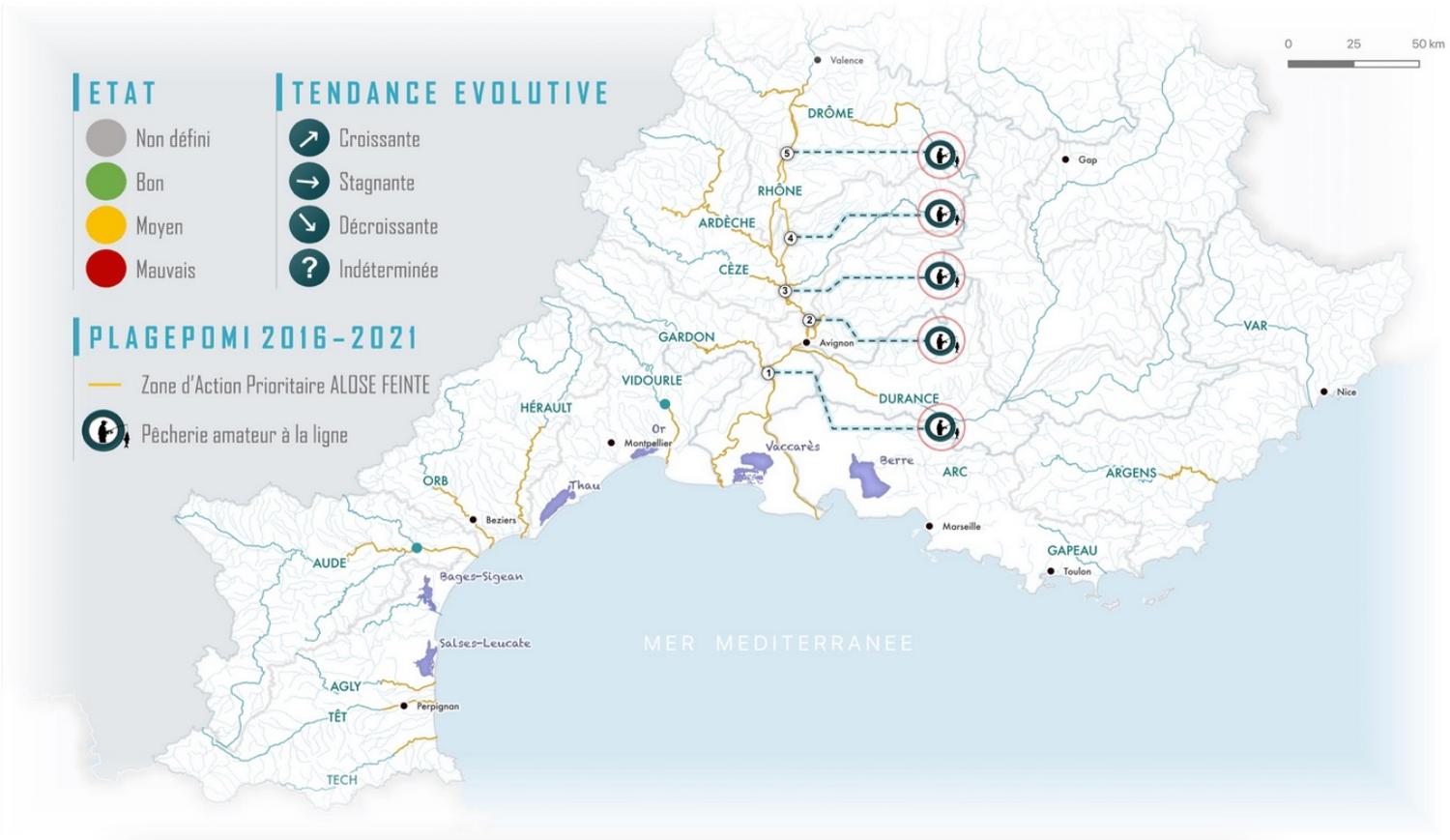


Voir l'analyse

• Captures d'aloses feintes par la pêche amateur (2020)



0.54 Alose/h



1. Résultats globaux

AVERTISSEMENT :

CPUE = Captures Par Unité d'Effort : unité permettant d'exprimer un ratio d' «efficacité» de la pêche, correspondant à un nombre de captures par rapport à un temps de pêche. On l'exprime en aloses/h. Cette unité permet de comparer des sites de suivi possédant des temps de pêche différents.

La représentativité de ce descripteur par rapport à l'abondance de la population migrante dépend à la fois des conditions de pêche (hydrologie, météorologie...) et du comportement des pêcheurs (couverture du territoire, amélioration de leurs techniques et de leur efficacité par rapport au début de cette pêche assez récente, partages d'informations sur la présence des aloses via les forums et réseaux sociaux...).

Par ailleurs, certains sites sont trop peu fréquentés pour interpréter leur CPUE. Enfin, l'interprétation de ce descripteur ne peut se faire indépendamment de celui du suivi de la reproduction (lien vers le suivi).

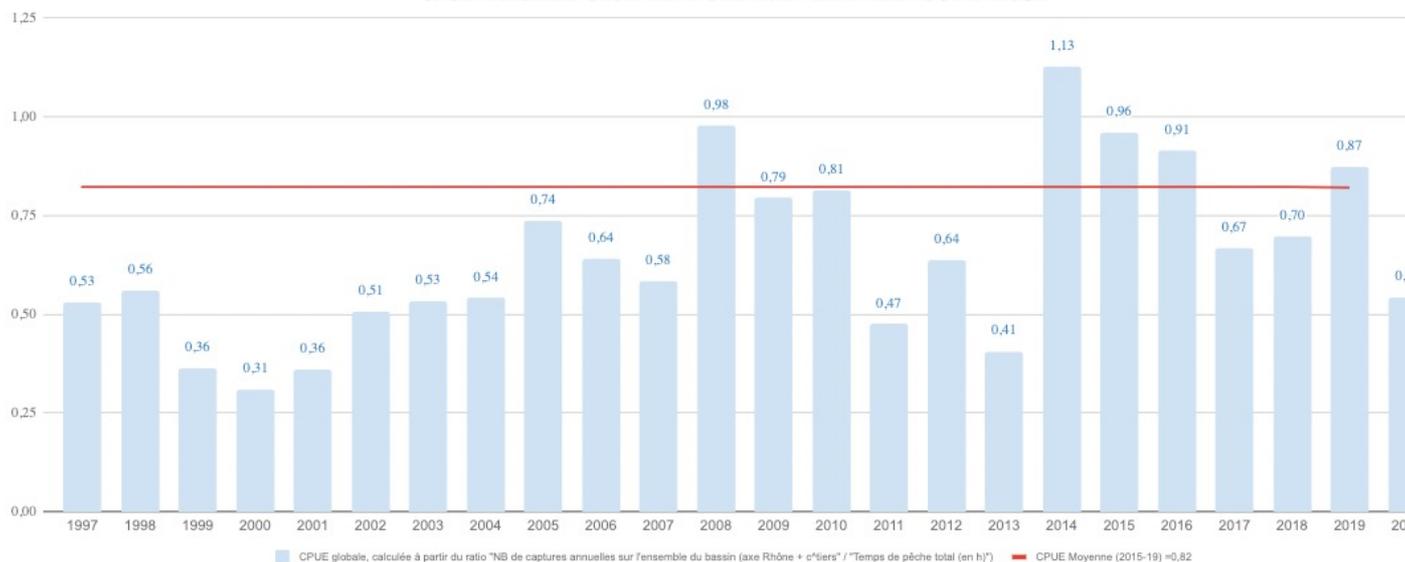
En 2020, les pêcheurs à la ligne ont déclaré 183 captures sur l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée pour un effort de pêche de 338 heures, soit une CPUE globale de 0,54 aloses/heure.

L'effort de pêche et le nombre total de captures sont très bas par rapport à la saison 2019 (1771 captures et 2030 heures de pêche), mais ces résultats s'expliquent par l'épidémie de Covid-19, qui a fortement impacté la distribution des carnets de pêche d'une part (une dizaine de carnets distribués seulement, contre plusieurs centaines l'an passé), mais aussi par une limitation de l'activité de pêche en lien avec les restrictions de déplacement liées au confinement (autorisation de pêche à partir du 11 mai 2020).

On peut souligner l'implication des pêcheurs d'aloses au cours de cette année particulière. En effet, en l'absence de réception des carnets, 26 pêcheurs ont malgré tout consigné leurs informations de captures avant de les transmettre directement à l'association MRM.

La saison 2020 se caractérise ainsi par une baisse de plus de 85 % de l'activité de pêche par rapport à la moyenne de l'ensemble du suivi (2792 heures en moyenne). Les résultats associés doivent donc être interprétés avec une grande vigilance : ils ne fournissent qu'une vision très partielle de la migration 2020 des aloses.

CPUE ANNUELLE GLOBALE RHÔNE-MEDITERRANEE POUR L'ALOSE



2. Résultats par site

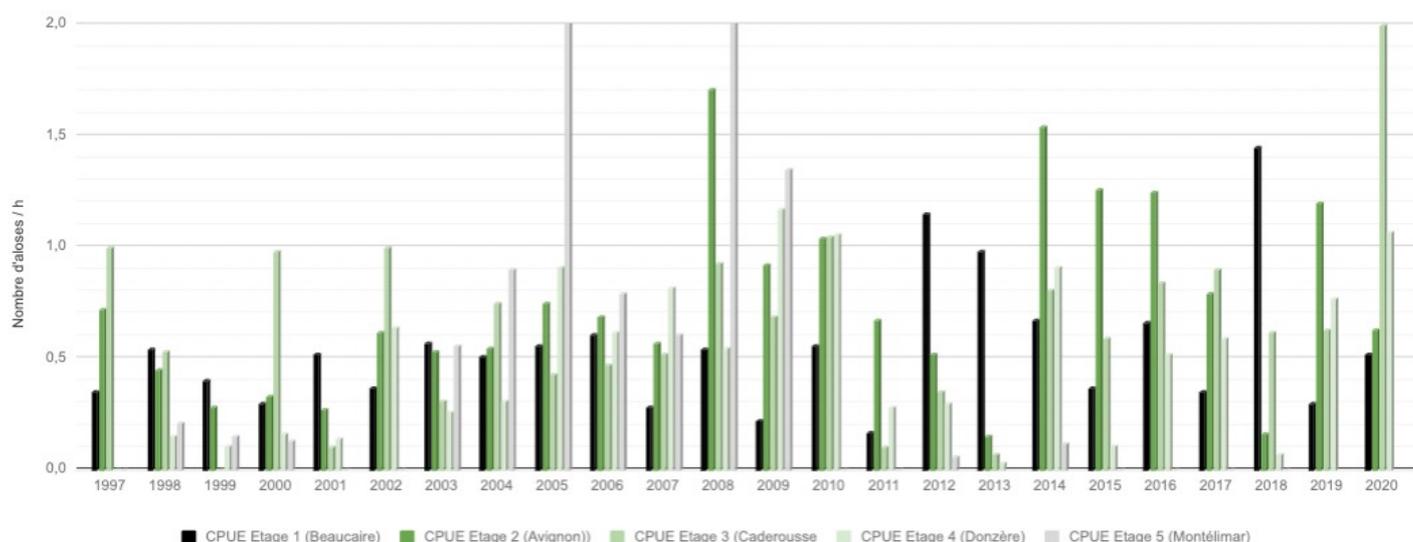
L'année 2020 ayant été exceptionnelle en raison des contraintes de confinement/couvre-feu imposées par l'épidémie de Covid-19, il apparaît compliqué de dresser une synthèse des résultats de pêche amateur par étage. En effet, l'interprétation des résultats est souvent délicate en raison du peu de données récoltées.

SYNTHÈSE RHÔNE ET AFFLUENTS

83 captures (55 % du total des captures de 2020) ont été déclarées sur l'axe Rhône, pour un effort de pêche de 133 heures, effort en baisse de près de 90% par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. La CPUE 2020 avec (0,62 alose par heure) est en baisse par rapport à la moyenne des 5 dernières années (0,89 alose / heure en moyenne).

L'association des descripteurs pêche et reproduction, complété par les indices de présence en amont de Donzère, **rèvent plutôt un schéma de migration amont en 2020**, ce qui signifie que les géniteurs ont eu tendance à passer par écluses des aménagements hydroélectriques (des éclusages spécifiques à poissons sont réalisés sur les 3 aménagements les plus avals (Beaucaire, Avignon, Caderousse).

CAPTURES PAR UNITE D'EFFORT SUR LE RHÔNE



De fait, les captures sont faibles sur les deux premiers étages (respectivement des CPUE d'environ 0,52 aloses/heure et 0,63 aloses/heure). Au vu des résultats communiqués, le Gardon s'est révélé peu attractif (12 captures en 24h, soit une CPUE de 0,5), de même que le seuil de Beaucaire (3 captures en 5h, soit une CPUE de 0,6). Sur la Durance, les restitutions étaient trop nombreuses et importantes (supérieures à 200m³/s du 10 mai au 17 juin) pour permettre une activité de pêche correcte. Les CPUE de 1,7 et 0,6 obtenues cette année à l'aval du barrage de Villeneuve et à la confluence de l'Ouvèze sont dans la moyenne. Il n'y a pas eu de pêche du côté du canal usiné d'Avignon. Les résultats de pêche à l'aval du barrage usine de Sauveterre contrastent fortement avec les années précédentes (63 aloses et une CPUE de 0,53 contre 805 aloses et une CPUE avoisinant 1 l'an dernier). Ce résultat peut en partie s'expliquer par les mauvaises conditions de pêche relevées par certains pêcheurs.

Les captures ont été réalisées avec plus de facilité sur les étages 3 et 4. Ainsi, 26 captures ont été comptabilisées en 13h sur la Cèze, soit une CPUE de 2. Au quatrième étage, les retours concernent uniquement l'Ardèche, avec 48 captures pour une CPUE proche de 1 (moyenne de la chronique = 0,5).

Enfin, malgré l'absence de captures, la présence d'aloses a pu être attestée sur l'étage 5 grâce à des prélèvements d'ADNe.

SYNTHÈSE FLEUVES CÔTIERS

Sur l'Aude, 84 aloses ont été pêchés en 198h, soit une CPUE de 0,42. Le faible nombre de captures peut en partie s'expliquer par le faible nombre de retour de carnets de pêcheurs cette année (3x inférieur à la normale). La CPUE est faible mais reste dans la moyenne de la chronique (0,42).

Sur le Vidourle, plus de 180 captures ont été réalisées, dont plus de 60 aloses à l'aval de Villetelle. Les CPUEs relevées par les pêcheurs étaient comprises entre 5 et 10 aloses/heure. Il s'agit pour l'heure du record de captures sur ce côtier.

Des données nouvelles sur l'Hérault (17 aloses en 11 de pêche ; soit une CPUE de 1,5) et le Tavignano (40 aloses) témoignent d'une présence non négligeable d'aloses sur ces axes en 2020. De plus, la mise en place de campagnes de prospections ADNe a permis d'apporter des informations complémentaires sur des côtiers dépourvus de retours pêcherie. La présence d'aloses a ainsi été détectée sur la Têt, l'Agly et l'Argens.

3. Protocole & modalités de calcul

Ce suivi est rendu possible par la mobilisation volontaire des pêcheurs amateurs à la ligne. Depuis plus de 20 ans, l'association MRM et certains de ses partenaires distribuent chaque année des carnets de capture aux pêcheurs qui souhaitent participer. Chaque pêcheur renseigne pour chaque sortie le site de pêche, le temps de pêche et le nombre d'aloses capturées, y compris en l'absence de capture.

Le calcul de la CPUE est basé sur le nombre d'aloses capturées par l'ensemble des pêcheurs sur un site donné durant la saison de pêche (avril à juillet selon les sites). Ce nombre est rapporté au nombre total d'heures de pêche de l'ensemble des pêcheurs, ce qui donne une capture par unité d'effort de pêche exprimée en nombre moyen d'aloses pêchées par heure.

4. Objectifs et stratégie de suivi

Le descripteur CPUE permet notamment, en complément du suivi de la reproduction, d'apporter des informations sur l'abondance de la population, sur la dynamique de colonisation du bassin et indirectement sur l'efficacité des travaux d'amélioration de la continuité. Il répond à l'orientation 3 du PLAGEPOMI qui vise à suivre l'évolution des populations à l'échelle du bassin.

Sur le Rhône, les données issues des différents sites de pêche sont regroupées en 5 étages, délimités par les grands aménagements hydroélectriques. Les points 1 (barrage de Beaucaire), 2 (barrage d'Avignon), 3 (barrage de Caderousse), 4 (barrage de Donzère) et 5 (barrage de Montélimar) présentés sur la carte en haut de page marquent les limites amont de chacun des étages de l'axe Rhône.

Sur les fleuves côtiers, seuls les pêcheurs de l'Aude aval et dans une moindre mesure du Vidourle transmettent une quantité exploitable de données. Les retours de carnets de captures sont toutefois indispensables au suivi sur les autres côtiers car ils apportent une information précieuse sur la présence d'aloses.

5. Partenaires techniques de suivi





6. RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM

OU

Contactez-nous



contact@migrateursrhonemediterranee.org



04 90 93 39 32

Observatoire



Partenaires financiers



Contexte et objectifs

